



SOUS LA LOUPE

Septembre
2023



LE PROJET DSQ

Par MATHIEU COUTURE, Ph.D., psychologue
Responsable du développement des pratiques | RIMAS

La présente rubrique est dédiée au projet DSQ : **Délinquance sexuelle au Québec : Portrait actuel des auteurs, réponse au traitement et récidive**. Ce projet d'envergure fera une contribution majeure à une meilleure compréhension de qui sont les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) au Québec et de quelles sont les cibles de traitement privilégiées. On ne vous cachera pas que ce projet éprouve actuellement quelques difficultés, en raison surtout du recrutement des participants... Je me dois de préciser que le RIMAS a, bien sûr, discuté de la situation avec les membres de l'équipe DSQ. Le RIMAS n'est pas impartial et tient à ce projet qu'il a financé dans une certaine proportion. Les membres de l'équipe DSQ n'ont toutefois pas eu accès au texte ci-dessous qui est de la responsabilité entière de l'auteur du présent texte.

HISTORIQUE

Le projet DSQ est né d'un désir du RIMAS et des chercheuses Julie Carpentier et Jo-Annie Spearson-Goulet de mieux connaître les AICS du Québec, soit leurs caractéristiques, leurs taux de récidive ainsi que l'efficacité des traitements auxquels ils prennent part. Il a démarré officiellement au début de l'année financière 2021-2022, après avoir été retardé par la COVID. Il roule donc depuis 2 ans (avril 2021), officiellement, mais un peu plus dans les faits!

Notons que ce genre de projet est fréquemment réalisé dans différents provinces-états-pays. Il s'agit d'une indispensable étude afin de mieux connaître les individus que l'on traite (localement) et mieux orienter les traitements que l'on offre. C'est ce genre de projet qui a la possibilité d'aider à long terme la pratique auprès des AICS du Québec.

LES MEMBRES DU PROJET DSQ



JULIE CARPENTIER est professeure et chercheuse au département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), chercheuse affiliée au Centre international de criminologie comparée (CICC), ainsi qu'à l'Institut de psychiatrie légale Philippe Pinel (IPLPP). Nous la voyons toujours dans les activités organisées par le RIMAS, elle qui accorde une grande importance aux ponts qui doivent être établis entre les chercheur.e.s et les clinicien.ne.s. Elle est membre du C.A. du RIMAS depuis plusieurs années.



JO-ANNIE SPEARSON-GOULET est professeure et chercheuse au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle enseigne des cours liés directement à la pratique clinique, comme les cours *Évaluation et diagnostic différentiel des troubles sexuels* ainsi que *Évaluation clinique des problématiques de délinquance sexuelle*. Elle est co-chercheuse avec Julie dans le projet DSQ et on la voit aussi toujours dans les activités du RIMAS, alimentée par une forte fibre clinique.



MÉLISSA THIBODEAU est étudiante au doctorat en psychoéducation. Elle est assistante de recherche pour le projet DSQ. Elle étudie et travaille sous la supervision de Julie Carpentier, à l'UQTR. À la maîtrise, elle a réalisé le projet : « Jeunes auteurs d'infractions sexuelles (AAIS) au Québec : comparaison entre un groupe d'AIS en ligne, avec contact et mixte ». Son projet doctoral s'intéresse aux besoins criminogènes et aux facteurs de réceptivité des adolescents et des jeunes adultes qui consomment du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants. Notons qu'une partie de sa thèse utilisera les données issues du projet DSQ.



EMMA LAPLANTE étudie à la maîtrise en sexologie à l'UQAM, sous la supervision de Jo-Annie Spearson-Goulet. Elle est assistante de recherche pour le projet DSQ. Son mémoire porte sur la victimisation à l'enfance, les distorsions cognitives et le déni chez les auteurs d'infractions sexuelles envers les mineurs. Précisons que Mélissa coordonne le projet et travaille au recrutement. Emma se concentre sur le recrutement et assiste Alan dans la codification des données.



ALAN LE LAGADEC est étudiant doctoral en psychologie à l'UQTR sous la supervision du professeur Jonathan James. Il assiste l'équipe de recherche DSQ sur le plan de la codification des données, de la constitution des banques de données et de l'archivage des documents.

N'oublions pas non plus les cochercheurs associés à ce projet, soit messieurs **CHRISTIAN JOYAL**, **JEAN PROULX** et **DENIS LAFORTUNE**. Bref : une belle brochette de chercheur.e.s!!!

LES DIFFICULTÉS POUR LE PROJET DSQ

Le projet DSQ a démarré dans des conditions difficiles, comme tous les projets nés à l'époque de la COVID. Dans le rapport du RIMAS sur le portrait des ressources spécialisées (juin 2023) – qui soit dit en passant est totalement différent du projet DSQ, bien que son titre puisse porter à confusion – nous voyons que les demandes ont baissé significativement en 2020-2021, pour revenir à leur niveau normal vers 2021-2022. Nous supposons que les données sont sensiblement les mêmes pour 2022-2023, période non incluse dans notre recensement. C'est autour de **1000 individus qui sont pris en charge annuellement** par l'ensemble des ressources spécialisées en délinquance sexuelle au Québec (nous avons recensé 19 organismes dispensateurs de services spécialisés, communautaires ou gouvernementaux). Ce nombre ne distingue malheureusement pas les individus vus uniquement en évaluation spécialisée et les individus vus en traitement. Nous savons toutefois d'expérience que la très forte majorité de ces 1000 individus recevront des services d'intervention d'une nature ou d'une autre. **Ils sont donc des candidats potentiels pour le projet DSQ.**

La procédure du projet DSQ prévoit que pour chaque nouvelle référence d'un usager de 12 ans ou plus dans un centre spécialisé, un formulaire d'autorisation de contact doit être rempli, que l'usager accepte ou refuse d'être subséquemment contacté par un membre de l'équipe de recherche (voir en annexe l'aide-mémoire pour le référencement au projet DSQ).

Nous pouvons croire qu'en considérant les deux dernières années, près de 2000 formulaires d'autorisation de contact auraient pu être transmis. Or, 28 mois après le début officiel du projet, c'est 712 autorisations de contact

qui ont été transmises, soit 280 négatives (ne veut pas être contacté) et 432 positives (désire être contacté). **C'est environ le tiers seulement des nouvelles admissions en traitement qui sont donc référées au projet DSQ.** Précisons que dans une seconde étape, parmi les gens désirant être contactés, c'est environ 60% des usagers qui acceptent de participer au projet. Le taux de participation réel diminue à environ 40% en comptabilisant les usagers qui retournent l'ensemble des questionnaires. **Par conséquent, le projet DSQ a réussi à obtenir les données d'à peine 200 usagers, en deux ans (l'objectif initial, ambitieux mais réaliste, était de 1000 pour la même période).**

Heureusement, les chercheuses ont pu obtenir un prolongement du financement offert par le CRSH jusqu'en 2025. Ce financement est indispensable à la continuité du projet. L'atteinte d'un échantillon de 1000 usagers est essentielle pour le premier temps de mesure (il y a un second temps de mesure, après le traitement, pour les usagers). Sans cet échantillon, les statistiques réalisées pourraient manquer de puissance et, bref, ne pas être représentatives.

Ce que nous ne voulons pas au RIMAS, c'est que ce projet d'envergure tombe à l'eau!

LES OBSTACLES CHEZ LES PROFESSIONNEL.LE.S

À la source, le succès du projet dépend de la participation des professionnel.le.s. C'est une lourde responsabilité, dit ainsi, mais un beau défi, comme nous le verrons dans les prochains paragraphes.

Certains malaises ont été soulevés chez les professionnel.le.s en lien avec la passation du formulaire d'autorisation au projet DSQ. Un des malaises les plus souvent rapporté est la crainte d'augmenter la pression que vit déjà l'utilisateur en raison de sa situation particulière, certain.e.s y voyant une possible atteinte au consentement libre et éclairé de l'utilisateur. Ces réflexions témoignent, à mon sens, de l'empathie dont savent faire preuve les intervenant.e.s. Il est important de rappeler que le projet a été soumis à un comité d'éthique et que ce dernier, dont les critères sont généralement bien sévères (et il le faut), a jugé adéquate la technique et le contexte de recrutement. Ce qui a été observé jusqu'à présent chez les usagers, en lien avec leur participation, ce sont essentiellement des **effets bénéfiques** :

- Pouvoir contribuer à l'avancement des connaissances;
- Pouvoir redonner à la société;
- Pouvoir bénéficier d'une occasion supplémentaire d'approfondir leurs réflexions sur leur problématique.

Cela dit, rappelons que le refus de participer est entier pour les usagers et ce, à toute étape de la procédure, ce que les assistantes de recherche prennent bien garde de rappeler.

Les autres malaises soulevés par les professionnel.le.s relèvent surtout de la charge de travail que ce formulaire ajoute. À ce sujet, quoi dire de plus que : « En effet »? Comme professionnel.le, on est constamment sollicité.e pour toutes sortes de demandes parallèles au travail que nous devons réaliser : demandes d'avocats, demandes des usagers, demandes des gestionnaires, les ?%?& de statistiques à remplir, etc., etc. La charge de travail chez les professionnel.le.s spécialisé.e.s en délinquance sexuelle est élevée et en augmentation, comme l'a bien souligné le rapport du RIMAS en juin 2023. Il est difficile d'ajouter de nouvelles procédures à sa charge de travail. J'en sais quelque chose! Je n'ai moi-même pas toujours été assidu sur ce plan... Ça fait mal de vous l'avouer! Ajouter une tâche, si petite soit-elle, par-dessus ce qui s'empile déjà, peut être harassant!

LES SOLUTIONS

Que faire?! D'abord, demander à son.sa gestionnaire de « *slacker* » un peu. Je rigole. Je ne voudrais pas semer la zizanie au sein des ressources et attribuer le blâme aux gestionnaires qui en ont souvent eux.elles aussi par-dessus la tête! Il y a peut-être quelque chose à faire à ce niveau, je vous laisse en décider. Pour le problème qui nous concerne, je crois que seul un changement de discours peut favoriser une participation assidue des professionnel.le.s que nous sommes. Voici celui que je *me* propose. J'espère qu'il vous inspirera et qu'il ne fera pas trop « hop la vie, tout est rose! »...

Discours interne de Mathieu : *C'est lorsque je rencontre un patient et que je me rappelle cette belle équipe de recherche qui fait la fierté du RIMAS (parmi d'autres équipes de recherche, bien entendu), que je me motive à compléter le petit maudit formulaire qui prendra 10 minutes de plus sur ma journée déjà bien chargée. Je pense sincèrement que lorsque je verrai la publication de mes collègues, que ce soit dans un article ou dans un congrès, je serai fier. Lorsque j'ajusterai ma pratique afin d'intégrer les nouvelles connaissances concernant les AICS du Québec, je me dirai que l'effort en valait la peine! Quel plaisir, quand on y pense, de pouvoir contribuer à un projet collectif aux retombées collectives...*

Mon texte peut avoir les apparences d'une manipulation grossière visant à augmenter le recrutement du projet DSQ. On pourrait même penser que j'y obtiens un gain secondaire. Eh bien, détrompez-vous! Je crois qu'il faut toutes et tous se motiver un peu pour participer assidument à ce projet important, et c'est mon seul intérêt à écrire ce texte.

Je vous invite à regarder la capsule vidéo réalisée par Chantal Huot qui parle du projet DSQ au lien suivant : [Chantal Huot et le projet DSQ](#). Chantal y parle de certaines stratégies facilitant la passation du formulaire d'autorisation auprès des usagers, des bénéfices constatés et autres conseils intéressants.

LES RETOMBÉES DU PROJET DSQ

Le projet DSQ pourra engendrer diverses retombées positives. Les possibilités sont nombreuses, en voici quelques-unes :

- Sensibiliser le public, les professionnel.le.s, les ministères et autres acteurs importants sur le phénomène de l'agression sexuelle au Québec : taux de récurrence, type de délinquants, profils de risque et de besoins, trajectoires criminelles, etc.
- Améliorer conséquemment certaines politiques associées à la gestion des AICS, déstigmatiser les AICS auprès de la population québécoise et favoriser leur réhabilitation sociale, etc.
- Mieux comprendre les approches thérapeutiques favorables aux AICS et conduire à des améliorations sur le plan des programmes existants.
- Mieux appréhender les facteurs de risque de récurrence généraux et spécifiques aux AICS québécois, orientant ainsi l'évaluation et le traitement.

À un niveau local, le projet DSQ permettra de fournir aux organismes spécialisés et au RIMAS un tableau synthèse brossant un portrait exhaustif des AICS et des données statistiques concernant la réponse au traitement et la récurrence. Ces informations permettront au RIMAS de donner des lignes directrices pour ajuster l'offre de services aux caractéristiques et besoins des AICS en matière d'aide spécialisée (meilleur arrimage). Les organismes pourraient, par exemple, modifier les modalités de traitement actuel et/ou développer de nouvelles modalités plus adaptées, revoir les critères d'inclusion/d'exclusion afin de favoriser la prise en charge d'un plus grand nombre d'AICS, ou encore changer certains éléments contextuels affectant la réceptivité au traitement des AICS. Ces

changements, appuyés sur des données probantes, devraient permettre une meilleure réponse au traitement et, par le fait même, une diminution des taux de récidive des AICS. Ces informations permettront aussi aux organismes d'obtenir une vue à la fois globale et détaillée des caractéristiques des AICS et ainsi de mieux documenter leurs besoins en matière de ressources auprès des bailleurs de fonds.

CE QU'IL FAUT POUR FAIRE RÉUSSIR LE PROJET DSQ

Afin d'aider les chercheuses à compléter ce projet de recherche audacieux qui favorisera la pratique clinique des intervenant.e.s québécois.e.s auprès des AICS, voici ce qui est requis :

1. **Remplir tous les formulaires d'autorisation** : Chaque professionnel.le rencontrant un usager en évaluation (12 ans et plus), doit lui faire remplir un formulaire d'autorisation de contact (oui ou non).
2. **Transmettre tous les formulaires d'autorisation** : Chaque professionnel.le doit transmettre les formulaires remplis soit à l'équipe de recherche directement, soit à son.sa coordonnateur.trice de projet.
3. **Se dire que chaque formulaire compte** : Que vous voyiez cinquante ou cinq usagers par année, votre participation est importante. Nous sommes 19 ressources spécialisées. Chaque participant s'ajoute à l'échantillon de 1000 requis.
4. **Comprendre le rôle ingrat du ou de la coordonnateur.trice de projet!!**: Chaque coordonnateur.trice de projet peut s'assurer que le formulaire d'autorisation de contact soit inclus au dossier de chaque usager destiné à être rencontré en évaluation spécialisée en délinquance sexuelle et/ou en évaluation d'admission et/ou en rencontre pré-intervention. Des rappels fréquents auprès des professionnel.le.s de l'équipe sont nécessaires. Ce formulaire est facile à oublier.
5. **Un petit coup de pied aux fesses!** Vous commencez à me connaître. Peut-être. Je n'ai pas toujours la langue dans ma poche ou de bois. Parfois, on est simplement paresseux et on manque de discipline. Ce qui est loin de nous est moins important. *That's it*. C'est normal. C'est comme ça qu'on est fait. Mais là, le projet DSQ a besoin de nous. Jusqu'en 2025.

CONCLUSION

Un dernier partage personnel pour conclure ce texte (qui aura été une séance de thérapie pour moi!). Devoir mettre fin à un projet de recherche est cruel. Je l'ai vécu à deux reprises. Le ou la chercheur.e investit du temps et de l'énergie comme c'est pas permis pour faire aboutir son projet. Il ou elle le fait souvent au détriment de son propre bénéfice personnel, croyez-moi.

Je terminerai en mentionnant à quel point je considère que cette équipe de recherche DSQ a réellement à cœur les retombées cliniques de leur projet. Ce qu'elle fait, c'est parfois de l'ordre du sacrifice de soi.

Sachez que différentes occasions de partage d'information, de données préliminaires et de formation seront offertes aux membres du RIMAS dans les prochains mois/années en lien avec le projet DSQ. Nous vous tiendrons au courant de ces occasions!

Pour toute question concernant le projet, veuillez vous adresser aux assistantes de recherche/chercheuses

Mélissa Thibodeau : melissa.thibodeau@uqtr.ca

Emma Laplante : laplante.emma@courrier.uqam.ca

Merci d'avoir pris le temps de lire. J'ai bien hâte de vous voir au colloque (mais peu hâte d'enfiler mon costume Disco, honnêtement...). Mathieu

ANNEXE

Document Aide-mémoire des démarches à effectuer liées au projet DSQ RIMAS, 2021 : [Délinquance sexuelle au Québec : Portrait actuel des auteurs réponse au traitement et récidive](#)



Je vous invite à interagir sur le sujet directement sur le forum [Facebook du RIMAS](#), afin que toutes puissent bénéficier d'un approfondissement sur ce thème d'importance.